

COMMUNE DE NURIEUX-VOLOGNAT
PV du conseil municipal
Mercredi 8 FEVRIER 2023 A 20h30 en mairie.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANCIAN Jean Marc, BELLOUZE Daniel, BERGER Arlette, DUSSUC Marie-Hélène, GENOUX Michel, JOLY Laurence, MARCHAND Mélanie, MICHEL Rémi, NEYRON Bernard, PERNET Pascale, PERRIER Marie Laure, PICCARD Maxime
Excusés : COUDEYRE Ghislain, FLAMIN Déborah, LOPEZ Marion,
Procuration néant.

Convocation du 31/01/2023

Secrétaire de séance : PERNET Pascale

Validation à l'unanimité du procès-verbal dernier conseil municipal du mercredi 11 janvier 2023

Finances

La commission finances s'est réunie et a constaté les écritures provisoires de compte administratif de l'exercice 2022.

Le tableau provisoire 2022 est présenté au conseil

Informations SAFER

VINOCHÉ/BEAU renonciation droit de préemption commune au conseil du 11 janvier 2023.

PATEL/COMMUNE droit de préférence au conseil municipal du 11 janvier 2023.

Travaux

La commission travaux s'est réunie le 30 janvier 2023.

Monsieur Ancian, Adjoint aux travaux présente le tableau de suivi des travaux au Conseil Municipal.

Les travaux engagés (et précédemment provisionnés) pour 2023 sont :

- Les travaux de voirie : Tour de l'église, chemin de la loye, impasse des tilleuls, trottoirs des grands vergers, chemin Eugène Daly
- La Clôture du parc vers la maison des anciens
- Installation d'un Pumptrack pour les enfants
- La réfection du terrain d'entraînement de football
- La mise en place d'un suivi du terrain honneur suite à sa réfection en 2022

Pour les autres éventuels travaux, ils seront discutés après la réunion budgétaire.

Ecole

- Il n'y aura pas d'élection d'un conseil municipal d'enfants que nous devons engager avec le service civique, l'école ne souhaitant pas intervenir. Le service civique fera sa mission le soir en garderie, accompagnée de sa tutrice. Le nombre d'élèves concernés sera restreint et les sujets travaillés seront le bien vivre ensemble, les règles de politesse et de civilité ainsi que le harcèlement à l'école.

- Une animation compostage est prévue à l'école par HBA avec demande de l'école. La question a été posée de savoir si le service civique pouvait y participer. Cela est possible si ses horaires correspondent.

- Une animation SR3A aura lieu sur le thème de l'eau.

- Effectif de la rentrée scolaire 2023 : Une lettre commune entre la Mairie de Nurieux-Volognat et la Mairie de Ceignes a été rédigée pour défendre le maintien du nombre de classes. Le nouveau lotissement de Nurieux-Volognat et les 5 pavillons à Ceignes qui se construisent doivent permettre de garantir un nombre suffisant d'enfants

Forêt

Coupes de bois en bordure de route : Les inscriptions sont à effectuer en mairie avant 28 février 2023.

Les arbres du parc de la mairie du côté de la clôture ont été élagués.

D'autres arbres du parc sont malades et doivent être abattus.

Divers

Plusieurs rencontres avec Madame la Sous-Préfète ont eu lieu :

- Le 19 janvier en mairie
- Le 24 janvier à l'entreprise AGPLAST

Rencontre avec l'association AVEMA sur le thème des violences faites aux femmes.

- Des véhicules abandonnés ont été enlevés suite à une autre plainte d'un habitant. Il reste encore un Kangoo sur le parking privé de SEMCODA. SEMCODA s'occupe de l'enlèvement de celui-ci.

La fibre optique pour le lotissement « domaine de la Crozette » et l'entreprise AGPLAST est prévue pour le 2ème trimestre 2023.

Rapport d'activités de l'EPF.

695 repas ont été distribués par HBA en 2022 sur la commune de Nurieux-Volognat.

Rencontre avec les professionnels de santé de la maison médicale de St Martin le 22 février

Une nouvelle assemblée générale du Sou des écoles a eu lieu le 30 janvier 2023

Une nouvelle réclamation pour un problème entre personnes privées est parvenue à la mairie. La mairie de Nurieux-Volognat y a répondu de manière identique aux demandes précédentes ne relevant que du privé : « Je vous confirme donc le retrait de la Mairie de Nurieux-Volognat dans le cadre de cette affaire qui est privée et qu'il conviendrait de régler entre les parties intéressées »

Une demande a été faite afin de connaître les démarches à effectuer pour corriger des indications GPS sur le territoire de la commune.

Un trou est signalé dans le local du Sou des écoles

Prochain conseil municipal le mercredi 8 mars à 20h30.